



Faire jouer une garantie décennale

Par **Patasse**, le **05/02/2022 à 18:48**

Bonjour,

J'ai fait réaliser le raccordement au tout-à-l'égout de ma maison pour me mettre en conformité avec la législation, en supprimant la fosse sceptique. Les travaux effectués ne rendent pas mon habitation conforme à la législation.

Quel recours ai-je et comment le faire jouer ?

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **05/02/2022 à 18:51**

Bonjour

[quote]Les travaux effectués ne rendent pas mon habitation conforme à la législation.[/quote]
Merci de préciser comment vous avez su cette non conformité et si l'entreprise a exécuté les travaux que vous lui aviez demandé..

Par **Patasse**, le **05/02/2022 à 19:08**

J'ai constaté par moi même que les écoulements d'eaux usées et vannes n'allaient pas au tout à l'égout communal (regard au fond de mon jardin)

L'entreprise a exécuté les travaux demandés mais le résultat est non conforme

Par **morobar**, le **06/02/2022** à **09:20**

Bonjour

Mais où vont donc ces rejets ?

S'il n'y a plus de fosse septique cela pourrait bien mystérieux.

Par **amajuris**, le **06/02/2022** à **09:47**

bonjour,

la garantie décennale s'applique en cas de dommages qui compromettent la solidité de l'ouvrage ou le rendent impropre à sa destination selon les articles 1792 et s. du code civil.

êtes-vous dans cette situation ?

Salutations

Par **Patasse**, le **06/02/2022** à **10:32**

oui les dommages rendent impropre l'utilisation de l'habitation.

Les eaux usées s'écoulent dans la terre car la canalisation initiale de diamètre 40 allant au tout à l'égout a été sectionnée lors du creusement de la tranchée faite pour les eaux vannes.

Un wc qui dont l'évacuation donnait dans la fosse septique n'a pas été relié à la nouvelle canalisation de diamètre 100 qui débouche au tout à l'égout. Les eaux restent bloquées dans la canalisation d'évacuation sous le wc car elles débouchent encore dans la fosse qui a été comblée avec du sable. L'eau s'écoule lentement dans la fosse, tasse le sable ce qui fait qu'il apparaît un trou au niveau du sol au dessus de la fosse septique.

Est-ce suffisamment précis ?

Peut-on échanger par téléphone ?

Par **morobar**, le **06/02/2022** à **17:17**

Avez-vous contacté entreprise pour lui signaler l'anomalie.

Je suppose qu'il s'agit de travaux récents sinon vos WC seraient inutilisables...